

## **EXTRAIT DE REGLEMENT**

### **Jeu SMS**

**Jeu du 01/01/19 à 15h au 18/02/19 inclus** ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, Corse comprise, et DROM, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice et de leurs familles. **Voir conditions et modalités de participation et le détail des dotations dans le règlement complet.**

#### **A gagner : 332 dotations**

- 135 remboursements de 50% de la valeur du caddie sur présentation du ticket de caisse comprenant au moins 3 Produits Participants. **Remboursement d'une valeur maximale de 75€ TTC ;**
- 67 remboursements de 40% de la valeur du caddie sur présentation du ticket de caisse comprenant au moins 3 Produits Participants. **Remboursement d'une valeur maximale de 60€ TTC ;**
- 130 remboursements de 30% de la valeur du caddie sur présentation du ticket de caisse comprenant au moins 3 Produits Participants. **Remboursement d'une valeur maximale de 45€ TTC.**

Dotations non modifiables, non échangeables.

**Comment participer :** pendant la durée du Jeu :

- acheter au moins 3 Produits Participants dans une Enseigne Participante (voir liste des Produits Participants dans les tracts distribués dans les Enseignes Participants et dans le règlement complet du Jeu). **Attention : conservez votre ticket de caisse** ; et
- envoyer « **CHARIOT** » par SMS
  - au 63015 numéro surtaxé (prix d'un SMS variable selon opérateur + 0,35€ par envoi) pour la France Métropolitaine (Corse comprise)
  - au 97000 numéro surtaxé (prix d'un SMS variable selon opérateur + 0,65€ par envoi) pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane
  - au 7900 numéro surtaxé (prix d'un SMS variable selon opérateur + 0,65€ par envoi) pour la Réunion et Mayotte.

Vous recevrez alors immédiatement un SMS vous indiquant si vous avez gagné ou perdu. Les gagnants devront renvoyer (i) par SMS dans les 48 heures leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, code postal, ville, âge, numéro de téléphone mobile), et (ii) par email dans les 7 jours à [delicieuseannee@tessi.fr](mailto:delicieuseannee@tessi.fr) leur RIB et une copie de leur justificatif d'achat (ticket de caisse). L'ensemble de ces informations sont obligatoires pour participer au Jeu. A défaut, votre participation ne pourra pas être prise en compte.

**Une seule participation par foyer (même nom, même adresse postale), un foyer ne pouvant utiliser qu'un téléphone mobile pour participer et ne pouvant envoyer qu'un seul SMS pendant toute la durée du Jeu.**

Les gagnants recevront leur dotation sous 6 à 8 semaines environ par virement bancaire après renvoi de leur RIB et justificatif d'achat par email.

Le règlement du Jeu est déposé chez l'Etude SEL A.T.I., et est disponible jusqu'au 18/03/2019 sur simple demande en écrivant à l'Adresse du Jeu : JEU DELICIEUSE ANNEE 2019 / N° 20928, Cedex 3522, 99352 PARIS CONCOURS.

**Les frais de participation au Jeu ou les frais de demande du règlement quels qu'ils soient ne seront pas remboursés par la Société Organisatrice.**

La Société Organisatrice ne traitera vos données que pour les besoins du Jeu, pendant la durée du Jeu et la durée nécessaire pour remettre les dotations, avec l'aide de prestataires situés dans l'UE. Pour accéder, rectifier, effacer vos données, limiter leur traitement, vous y opposer, exercer votre droit à la portabilité ou

gérer votre héritage numérique, écrivez à Mondelez France - Service Consommateurs - B.P.100 - 92146 CLAMART Cedex. Vous pouvez déposer une plainte auprès de la CNIL.- DPO : MDLZDataProtectionOfficeMEU@mdlz.com.